



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 JUILLET 2025  
**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept juillet à treize heures, le Conseil Municipal de la commune de TAILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Alain RAYMOND.

Présents : RAYMOND Alain, JONCA Patrick, DASDEMIR Gulsen, DRECHOU Thierry, JUANOLA Joseph, LECLERCQ Philippe, PLANCHON Dominique, SARGATAL Cécile, SEMATISKI Denis.

Procuration de : CHAMBAUD Georges-Henri à DASDEMIR Gulsen

Absente : DEBRAS Vve RAYE Michèle

Mme SARGATAL Cécile est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le procès-verbal du conseil municipal du 26/06/2025 est approuvé à l'unanimité.

**1- PEPINIERE DEPARTEMENTALE**

Comme chaque année, le Conseil départemental, par le biais de la pépinière départementale, propose de fournir aux communes qui le souhaitent des plants d'arbres et d'arbustes à choisir parmi une liste donnée.

*Délibération* : Le Conseil municipal décide de demander des plants d'arbres et d'arbustes et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

**VOTÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**2- CC VALLESPIR – FONDS DE CONCOURS**

M. le Maire a expliqué au Conseil municipal que la demande de subvention pour les travaux de Réfection des réseaux d'eau potable Carrer del Porxo et Plaça de l'Ajuntament auprès du Département et de l'Agence de l'Eau a été accordée à hauteur de 30 % du montant HT des travaux de la part du Département mais concernant l'Agence de l'Eau, celle-ci s'est retirée du projet, ce réseau n'étant pas fuyard à l'instant T, les travaux ne rentrent plus dans le cadre du 12 ° programme d'aides.

M. le Maire a proposé au Conseil municipal d'annuler le fonds de concours demandé pour la Réfection de la voirie à Notre Dame de La Roure accordé par la CC Vallespir, travaux qui seront décalés dans le temps, en annulant la délibération n° 2025-11 et de basculer ce fonds de

concours pour effectuer les travaux de réfection des réseaux d'eau potable Carrer del Porxo et Plaça de l'Ajuntament.

La commune a déposé une demande de subvention auprès des services de l'Etat (DETR) pour des travaux de réfection et d'accessibilité de places et ruelles, et a reçu la notification que ces travaux seraient subventionnés à hauteur de 80 % du montant HT. Ces travaux de réfection ne pourront débuter qu'après les travaux de réfection de réseaux afin de ne pas dégrader les travaux effectués sur la voirie.

*Délibération :* Le Conseil municipal décide de retirer la délibération n° 2025-11, de déposer une demande de fonds de concours pour les travaux de réfection des réseaux d'eau Carrer del Porxo et Plaça de l'Ajuntament et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

**VOTÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**3- ECHANGE DE TERRAINS**

M. le Maire a expliqué au Conseil municipal que la commune a la possibilité de régulariser une situation avec l'actuel propriétaire de Can Blanc, M. POWDRILL, qui vend son bien à aujourd'hui, situation qui date de 2004.

En effet, lors de la remise aux normes de la station d'épuration de TAILLET Village, il était prévu un échange de terrains avec le propriétaire de l'époque, qui n'a jamais pu se réaliser. Il est donc prévu, suivant les plans d'arpentages actualisés par le cabinet AGT, d'échanger la parcelle de la station d'épuration contre la parcelle du portail à la maison de Can Blanc, M. POWDRILL étant seul propriétaire attenant à cette enclave.

*Délibération :* Le Conseil municipal approuve l'échange des parcelles et autorise M. le Maire à signer tout document utile.

**VOTÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H22.

Le Maire

Alain RAYMOND

La secrétaire de séance

SARGATAL Cécile

